

Règlement intérieur de La Passerelle

La vie associative de La Passerelle permet à chacun de signifier son engagement par son adhésion, d'exprimer son opinion, ses accords et désaccords, de mettre en pratique ses idées, de les confronter.

1. Fonctionnement :

La Passerelle est une association loi 1901, à but non lucratif, dont l'objet est d'être un élément essentiel d'animation et de développement de la vie locale, en contribuant au développement de l'esprit civique et à l'intégration sociale de la jeunesse collobriéroise, dans le respect de l'environnement et d'une laïcité authentique, en renforçant la solidarité, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide.

La Passerelle, comme son nom l'indique, se veut être une structure qui ouvre des voies à la communication, à l'échange et au partage entre les générations, les différentes pratiques sportives, culturelles. Elle a pour objectif d'être un outil de soutien, d'animation et d'accompagnement dans la vie des Collobriérois.

Pour cela elle a trois missions:

Espace Jeunes :

- La Passerelle est déclarée auprès de la DDCS comme Accueil de Loisirs pour le public des 12/17 ans. L'association a des missions d'animation, de prévention et de sensibilisation auprès de ce public.

Centre d'Animation et d'Accompagnement à la Vie Sociale pour Tous:

- Le centre d'animation est un lieu d'élargissement et d'enrichissement de l'offre culturelle et sportive sur le village. Au-delà des ateliers en eux-mêmes la volonté est que chaque activité entre en interaction avec d'autres ateliers, public. Le but est de travailler sur la notion de projet en parallèle de chaque atelier.
- L'axe accompagnement à la vie sociale pour tous a été pensé en lien avec les constats de différents acteurs locaux. Parler de vie sociale c'est aborder très globalement l'individu dans la société. La Passerelle accompagne l'individu seul ou au sein d'un groupe à un mieux-être et à son épanouissement à travers des ateliers et des rencontres.

2. Public concerné :

La Passerelle accueille des enfants de plus de 12 ans, ainsi que des adultes.

En effet le désir de la structure étant de travailler sur 2 pôles:

- Adolescent (+ de 12 ans)
- Adultes (+ de 18 ans)

Les enfants de moins de 12 ans pourront quand à eux, quand même participer aux activités spécifique (chant, cour d'anglais...)

3. Horaires :

Cet espace est un lieu de rencontre intergénérationnel. Cependant, chaque public a des besoins différents et c'est pour cela qu'il y a une répartition des créneaux horaires. Le mercredi et samedi après-midi, ainsi que les vacances scolaires sont réservés en priorité aux jeunes. Les autres jours, matin ou après-midi, des créneaux peuvent être réservés pour des ateliers spécifiques (samedi matin: famille, jeudi soir : multimédia adulte...).

La Passerelle fonctionne traditionnellement du mardi au samedi de 14h à 19h. Exceptionnellement ou pour des ateliers spécifiques la structure ouvre en matinée ou en soirée. Durant les heures de fonctionnement l'activité peut se dérouler en extérieur ce qui amènera à la fermeture de la structure.

Lors des activités spécifiques, il y aura possibilité de moduler les horaires.

4.1 .Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont annuelles et peuvent donc avoir lieu toute l'année. Pour cela il faut demander les papiers d'inscriptions auprès de l'équipe d'animation qui vous les remettront. L'équipe restera à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Les conditions de participation sont :

✓ Espace jeune :

- Avoir entre 12 et 17 ans
- Adhésion annuel
- Dossier d'inscription complet
- Participation financières pour certaines activités
- Respect du règlement intérieur

Le dossier d'inscription comprend:

- *Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et d'aptitude à la pratique sportive*
- *Photocopie du carnet de vaccinations*
- *Justificatif CAF*
- *Attestation d'assurance*
- *Fiche de renseignements*
- *adhésion*

✓ Centre d'animation et accompagnement à la vie sociale pour tous :

- Adhésion annuel
- Dossier d'inscription complet
- Participation financières supplémentaire selon l'activité

- Respect du règlement intérieur

Il est possible de réaliser une séance d'essai ou pour les jeunes d'attendre une semaine avant de prendre l'adhésion.

Barème des adhésions

(À compter de juillet 2010)

1 jeune	12 euros
2 jeunes	20 euros
3 jeunes	24 euros
Par jeune supplémentaire	6 euros
Adulte (+de 18 ans)	15 euros
Couple adulte (+ de 18 ans)	20 euros

Barème des tarifs selon le quotient familial

(À compter de juillet 2010)

	QF	Tarifs de l'activité	Prix à la journée pour un séjour	Prix séjour de 4 jours	Prix séjour de 7 jours
A	-de 500	3	10	40	70
B	Entre 500 et 700	4	13	52	91
C	Entre 700 et 900	5	16	64	112
D	entre 900 et 1100	6	19	76	133
E	Plus de 1100		22	88	154

Aucune inscription ne sera prise en compte sans la présentation du dossier complet et la personne ne pourra donc pas accéder au centre.

4.2. Modalité d'inscription aux activités :

Pour des raisons d'organisation, une activité payante doit être réglée au préalable dans les délais fixés par l'équipe d'animation. En cas d'absence non justifiée le jour de l'activité, celle-ci ne sera pas remboursé (des arrhes sont payés pour la réservation de l'activité).

5. Tenue vestimentaire :

Une tenue correcte et adaptée aux diverses activités est demandée pour les adhérents ainsi qu'au personnel.

Il sera donc par exemple obligatoire de porter un tee-shirt l'été dans l'enceinte de la Passerelle, des chaussures adaptées à la pratique sportive...

Seule l'équipe d'animation sera apte à juger une tenue appropriée ou non.

6. Santé :

Lors des inscriptions, les familles devront préciser dans le dossier, les allergies éventuelles et tous renseignements dont l'équipe pédagogique a besoin pour accueillir les personnes dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe est apte à intervenir pour soigner les petites blessures, mais aucun médicament ne sera administré sans ordonnance.

7. Le mini bus :

Un minibus est mis à disposition de l'association par la Mairie de Collobrières. Afin de pouvoir continuer à bénéficier de cette mise à disposition certaines règles sont à respecter:

- Pas de déchet à l'intérieure
- La ceinture est obligatoire
- Les règles seront fixées par le responsable présent.

Tous non respect d'une de ces règles peuvent amener à un retour à l'Espace Jeunes.

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du jeune

Précédée de la mention « lu et approuvé »

8. Règles de vie :

1. La Passerelle est une association d'éducation populaire laïque et sans appartenance politique ainsi aucune propagande religieuse ou politique ne pourra s'effectuer en son sein.
2. Nos différences sont nos richesses. Afin de permettre à chacun de s'épanouir dans cette association aucune forme de racisme ou de discrimination ne sera acceptée.
3. Aucune forme de violence ne sera tolérée au sein de la structure et dans le cadre des activités qu'elle propose (physique, morale, affective). Cette règle concerne les adhérents comme l'équipe d'animation.
4. Fréquenter le lieu qu'en dehors des heures de cours pour les étudiants, lycéens et collégiens.
5. Avoir une attitude correcte et polie, aussi bien envers l'équipe d'animation, que les autres usagers
6. Respecter le matériel (mini bus compris) et l'ensemble des locaux mis à votre disposition
7. L'association recommande aux adhérents de ne pas amener d'objet de valeur dans l'Espace Jeunes, et décline toute responsabilité
8. Il est interdit de fumer dans la structure, y compris dans les escaliers (*décret n°2006-1386 du 15/11/2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif*)
9. Il est strictement interdit d'introduire ou de vendre des produits illicites
10. Tout objet représentant un quelconque danger pour soi-même ou pour les autres est formellement interdit
11. Le rangement devra s'effectuer après chaque activité, aussi bien pour les adhérents que pour l'équipe d'animation.
12. Ne pas pratiquer de jeux de ballon dans l'enceinte de la structure
13. Il est demandé aux adhérents de porter une tenue vestimentaire correcte.